



DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL MAYOTTE

ATELIERS DE TRAVAIL EN VUE DE L'ÉLABORATION DU CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

18 & 19 FÉVRIER 2019

Mayotte est un département aux **enjeux très marqués en matière d'éducation et de formation**, dans un contexte socioéconomique difficile. La croissance démographique exceptionnelle et la formalisation récente du marché du travail en font un **territoire particulièrement sensible à la qualité de la relation entre la formation et l'emploi, entre l'école et l'entreprise**.

Pour répondre à ces enjeux, les élus du Département - avec leurs partenaires de l'orientation et de la formation professionnelle - ont la volonté de développer la coordination des acteurs de la relation formation-emploi-développement économique ainsi que des dispositifs et des financements. Pour cela, ils se sont engagés depuis septembre dernier dans une démarche d'élaboration d'un **Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)**.

Selon l'article L214-13 du Code de l'Éducation et l'article L6121-1 du Code du travail,

*« Le CPRDFOP a pour objet **l'analyse des besoins à moyen terme du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, compte tenu de la situation et des objectifs de développement économique du territoire régional** ».*

Le Cabinet AMNYOS, retenu dans le cadre d'un appel d'offres, assiste le GIP CARIF OREF et le Département dans l'élaboration du CPRDFOP de Mayotte. Des rencontres individuelles avec chacun des acteurs se sont tenues au cours du 4^{ème} trimestre 2018.

Quatre grands axes stratégiques sont ressortis des objectifs communs à l'ensemble des acteurs :

- La qualité et la pertinence de l'orientation professionnelle
- Le développement d'une relation de proximité entre l'école et l'entreprise
- L'appui aux opérateurs de l'orientation et de la formation professionnelle dans un contexte de changements importants (impacts de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son parcours professionnel)
- La gouvernance de la coordination des acteurs

Réunis en **ateliers de travail les 18 et 19 février prochains** dans les locaux du Département, l'ensemble des acteurs vont plancher sur « possibles » en matière d'objectifs opérationnels.

Quelle(s) perspective(s) se donner pour 2022 ?

De quelle carte de formations professionnelles pour les jeunes et les adultes - scolaires, apprentis, demandeurs d'emploi - a besoin le territoire pour assurer son développement économique dans de bonnes conditions ?

De quels opérateurs a-t-on besoin pour assurer ce service de « formation et orientation tout au long de la vie » ? quelle(s) modalité(s) pour un travail en réseau ?

...

Autant de questions auxquels les participants auront à répondre au cours de ces deux journées (quatre ateliers de travail).

Chaque demi-journée sera introduite par une **présentation d'un juriste du Cabinet Boumendil & Consultants** sur « **ce que dit la loi du 5 septembre 2018** » sur le sujet. Les participants seront ensuite invités à se répartir dans des groupes pour des séances de travail de 2 heures au cours desquelles ils pourront mettre sur la table leurs propositions pour construire ce CPRDFOP de manière opérationnelle.

Le **programme des ateliers** est le suivant :

	<i>Matinée : 9h00 -> 12h00</i>	<i>Après-midi : 13h30->16h30</i>
<i>Lundi 18 octobre 2019</i>	<p>L'orientation professionnelle : vers un service public régional</p> <p><i>Comment travailler en réseau, avec qui, pour qui et pourquoi ?</i></p>	<p>La relation école entreprise (dont apprentissage, gestion des stages,...)</p> <p><i>Comment rapprocher école et entreprises pour satisfaire aux emplois de demain ?</i></p>
<i>Mardi 19 octobre 2019</i>	<p>L'appui aux organismes de formation et d'orientation</p> <p><i>De quoi ont besoin les opérateurs pour relever le défi ? Quels moyens pourraient être mobilisés pour y parvenir ?</i></p>	<p>La gouvernance du CPRDFOP</p> <p><i>Comment animer la relation entre les acteurs pour qu'elle soit durable et efficiente ?</i></p>

Les ateliers de travail seront **animés par une équipe de consultants** d'Amnyos, de Boumendil & consultants et d'Eur&ka. Cette équipe mobilisera des techniques

ludiques et participatives pour faciliter l'expression et développer l'émergence de nouvelles idées.

**Pour tout renseignement, contacter Mme Hani AYOUBA RAPHAEL, Responsable du pôle OREF
GIP CARIFOREF Mayotte au 0269 64 38 46**